



Classée au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979, la cathédrale Notre-Dame de Chartres est l'un des joyaux de l'architecture gothique.

L'État a entrepris depuis 2009 un programme de restauration prévoyant, notamment la valorisation de ce lieu historique et artistique exceptionnel constitué par un décor peint ainsi que des vitraux du XII<sup>ème</sup> siècle.

À cet égard, l'État bénéficie du mécénat régulier de Chartres, sanctuaire du Monde, association loi 1901, reconnue d'intérêt général, dont l'objet social est la sauvegarde et le rayonnement de la cathédrale de Chartres.

Cet édifice emblématique, unique et universel de notre identité culturelle, connaît actuellement un programme ambitieux de restauration auquel est associé Chartres, sanctuaire du Monde.

En devenant acteur de cette renaissance qui nous fait revivre l'esprit original du vaisseau voulu par ses bâtisseurs, avec le même souci de grandeur et de beauté, Chartres, sanctuaire du Monde vous convie à participer activement à la restauration des vitraux de la chapelle Saint-Piat, que ce fleuron de l'architecture gothique nous commande d'achever.

Protéger ce patrimoine, défendre notre histoire de France, esquisser l'avenir, c'est aussi dans le contexte si particulier de Chartres, inscrire pour les siècles à venir l'idée de paix dans la lumière diaphane et mystique du bleu de Chartres.

C'est ainsi devenir acteur de son histoire séculaire.

À cet égard, sachez que vous pouvez défiscaliser une partie de vos dons de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66%, de sorte que faire un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 33€ dans la limite de 20% du revenu imposable.

Puissions-nous, ensemble, veiller à aimer et faire aimer notre cathédrale ouverte sur le monde, toujours fidèle à elle-même et à sa promesse de civilisation et de beauté.

*Alain Malet*

*Trésorier de l'association  
Chartres sanctuaire du Monde*

**Ce qu'il faut savoir**

- L'association *Chartres sanctuaire du Monde*, reconnue d'intérêt général, vous adressera un reçu fiscal. Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de ce reçu.
- Montant ouvrant droit aux réductions d'impôts : 66 % des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable  
**(coût réel pour vous en déduction fiscale : un don de 50€ vous coûte 17€).**

**Pour toute information juridique et financière** vous pouvez nous écrire ou consulter le site de l'association [www.chartres-csm.org](http://www.chartres-csm.org)



**BULLETIN DE GÉNÉROSITÉ**

**OUI** je m'engage à vos côtés **pour soutenir financièrement la restauration des vitraux de la chapelle Saint-Piat, située dans le déambulatoire de la cathédrale de Chartres.**

**OUI** je participe et fais un don de :

20€    50€    100€    autre montant : \_\_\_\_\_ €

**OUI** j'envisage de **faire un legs** et souhaite des renseignements.

Possibilité de faire un **don sécurisé en ligne** en vous rendant sur le site [www.chartres-csm.org](http://www.chartres-csm.org) ou en renvoyant ce **bulletin complété et accompagné de votre chèque**, à l'adresse : Chartres, sanctuaire du Monde - 16, cloître Notre-Dame - 28000 Chartres

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal, ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_



Je connais une personne susceptible d'être intéressée par cette lettre de Chartres sanctuaire du Monde. Avec son accord, je vous transmets ses coordonnées :

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Adresse, Code postal, Ville \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_